

Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

Présentation

Le deuxième cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'État d'architecte. Il doit permettre à l'étudiant :

- De maîtriser :
 - une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ;
 - la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
 - la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités ;
- De se préparer :
 - aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;
 - à la recherche en architecture.

Le cycle master de l'école d'architecture propose un tronc commun d'enseignements pour tous les étudiants et une déclinaison de l'enseignement du projet en six thématiques, accueillant chacune environ 25 étudiants. Ces thématiques sont :

- Architecture, Villes, Ressources
- Architecture, Environnement et Cultures Constructives
- AEdification, Grands Territoires, Villes
- Les pensées du projet : l'architecture comme discipline
- Architecture, Ambiance et Culture Numérique
- Montagnes, architecture et paysage
- Architecture, Urbanisme et Études Politiques (Parcours intégré avec Sciences Po Grenoble-UGA et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine)

[Toutes les informations sur cette formation et ses modalités d'accès sur le site de l'école d'architecture de Grenoble](#)

Contrôle des connaissances

Le mémoire

En 1ère année de master, le travail de recherche et la rédaction du mémoire permettent aux étudiants de développer leur réflexion et leur capacité à se positionner.

Le projet de fin d'études (PFE)

Le cycle master se clôt avec l'obtention du Projet de Fin d'Études et le titre d'Architecte Diplômé d'État. Ce diplôme permet d'exercer les différents métiers de l'architecture (exceptée la maîtrise d'œuvre). Pour avoir accès aux missions et responsabilités de la maîtrise d'œuvre architecturale, il faut avoir l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMO-NP). Par ailleurs, certains peuvent prolonger leurs études soit par une spécialisation soit par un doctorat en architecture.

Infos pratiques :

- > Composante : Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 5 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité M1 DEA Florence Richetto
scolarite.master1@grenoble.archi.fr

Scolarité M2 DEA Florence Richetto
scolarite.master2@grenoble.archi.fr

Programme

L'organisation verticale des parcours s'accompagne d'un tronc commun de 225 heures.

Dans la mesure où chacun des six parcours de master propose une entrée précise dans le projet, le tronc commun est le lieu d'une transversalité forte et porteuse.

[Consultez le programme de la formation.](#)